

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 09-404-1930 portant fixation du budget général pour l'exercice 1930-1931, .

n° 09-404-1930

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
31 juillet 1930

Numéro JO  
n° 404 du 31/07/1930

Date du numéro  
31 juillet 1930

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 98

— Les retraits opérés sur les comptes courants postaux au moyen de chèques nominatifs émis par les titulaires à leur profit, donnent lieu à la perception d'une taxe proportionnelle fixée à 0 fr. 10 par 1.000 francs ou fraction de 1.000 francs excédant, avec minimum de perception de 0 fr. 50.